



CG (GE)  
Grand Conseil de la République et Canton de  
Genève  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2  
case postale 3964  
1211 Genève 3

Notre réf. 2568-CoT

re6961

Genève, le 05-07-2012

## **prolongation du délai de renouvellement des mandats au sein des Conseils d'administration des régies publiques au 22 octobre 2012**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les députées et députés,

En raison du référendum, vous avez prolongé par deux fois (23-09-2011 + 24-02-2012) les mandats des élu-e-s siégeant au sein des Conseils d'administration des régies publiques. Le souverain genevois ayant rejeté le 17 juin dernier le projet de modification desdits conseils, des votations doivent maintenant repourvoir les sièges au sein de ces derniers - et nous sommes attachés à ce qu'elles interviennent rapidement.

Cependant, puisque les représentant-e-s des employés dans les Conseils d'administration sont élu-e-s pour indiquer la position des salariés et les défendre, les syndicats souhaitent que leur élection soit le fruit d'un processus démocratique. En effet, au sein de chacun d'eux prévalent des dispositions statutaires concernant la désignation de candidatures à des élections, lesquelles astreignent les organisations à respecter des délais d'annonce et de convocation des collègues décisionnels.

La modification de l'article 23 de la Loi sur les commissions officielles intervenue le 24 février 2012 fixe des dispositions transitoires préconisant un renouvellement des mandats au 30 septembre : cela ferait toutefois se dérouler l'entier du processus en période de vacances, ce qui n'est ni convenable ni concevable.

Par la présente, nous vous prions instamment de promulguer une modification additionnelle qui prolonge le délai imparti au 22 octobre 2012 pour les institutions suivantes: TPG, SIG, Genève Aéroport, HUG, Cliniques de Joli-Mont et Montana, Hospice général, EPI, Maison de Vessy, Maison de retraite du Petit Saconnex. Vous accorderez ainsi aux collectifs de travailleuses et de travailleurs une férie telle qu'en jouit votre Conseil, leur permettant ainsi l'organisation optimale et la meilleure tenue des élections.

En restant dans cette attente, nous vous adressons nos respectueuses salutations.

copie va à la chancellerie d'Etat Madame Anja WYDEN GUELPA

Manuela CATTANI, co-secrétaire générale SIT

Hans OPPLIGUER, secrétaire syndical SSP-VPOD

Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS

Valérie SOLANO, secrétaire syndicale SEV